

Publicité dans des annuaires professionnels

search

Situation

Vous recevez, au nom de votre société, une invitation à vérifier et mettre à jour les coordonnées de votre entreprise dans un annuaire professionnel.

Vous vous dites que tant qu'à faire de figurer dans cet annuaire, autant que vos données soient exactes. Un peu de publicité gratuite n'a jamais fait de tort à personne !

Risque

Avez-vous lu les petits caractères en bas de page, qui indiquent que vous vous engagez à un contrat payant dans un annuaire publicitaire pour un an ou plus ?

Conseil

Lisez toujours attentivement ce qui est écrit en petites lettres...

La publicité est rarement gratuite.

Si vous avez le moindre doute, ne signez rien !

Vous doutez de la légitimité de l'entreprise de publicité ? Vérifiez donc si elle apparaît sur la liste noire d'avertissement du SPF Economie. Veuillez toutefois noter que toutes les entreprises de publicité malhonnêtes n'y figurent pas !

Tombé dans le piège ?

Prévenez l'Inspection économique : pointdecontact.belgique.be